

Newsletter

Juillet 2024

L'Europe après les élections

LES RÉSULTATS SONT CONNUS, L'HEURE EST MAINTENANT
À LA RELANCE D'UN PROGRAMME STRATÉGIQUE PARÉ
POUR L'AVENIR



Alors que la poussière retombe après les élections européennes, il est clair que nous sommes pris dans de fortes turbulences. La victoire des conservateurs a endigué le raz-de-marée de l'extrême droite. Pourtant, même si le centre droit a maintenu sa position, nous ne pouvons ignorer que la droite dure aura davantage de pouvoir au

sein du nouveau Parlement européen, ce qui compliquera le vote sur des questions clés. Nous en avons déjà eu un avant-goût l'année dernière, lorsque le PPE a échoué de peu à rassembler une majorité de blocage de droite pour torpiller un projet de législation sur la restauration de la nature.

Ce qui compte surtout pour les entreprises, c'est de faire progresser la politique industrielle et la sécurité économique, en particulier en ce qui concerne la technologie, les matières premières critiques, les semi-conducteurs, les véhicules électriques, la résilience économique et la compétitivité globale. Il est essentiel de renforcer le marché unique et de stimuler les investissements privés grâce à une véritable union des marchés des capitaux. Le nouveau Parlement sera-t-il à la hauteur de cette tâche?

Nous n'avons d'autre choix que d'entrer en concurrence avec des puissances mondiales telles que la Chine et les États-Unis.

En 2008, la zone euro et les États-Unis affichaient des produits intérieurs bruts (PIB) équivalents en prix courants, de respectivement 14 200 et 14 800 milliards de dollars (soit 13 100 et 13 600 milliards d'euros). Quinze ans plus tard, le PIB de la zone euro dépasse à peine 15 000 milliards de dollars, tandis que celui des États-Unis a grimpé en flèche pour atteindre aujourd'hui 26 900 milliards de dollars. Si les cinq plus grandes économies européennes — l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne — avaient affiché un taux de croissance de la productivité identique à celui des États-Unis entre 1997 et 2022, leur PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat serait

en moyenne supérieur de près de 13 000 dollars (soit 12 000 euros). Ces chiffres ne sont pas anodins.

L'excédent commercial enregistré par l'Union pendant des années a empêché beaucoup d'observateurs de voir que notre compétitivité était menacée. Nous avions foi en des conditions de concurrence équitables au niveau mondial et en un ordre international fondé sur des règles, et nous attendions des autres acteurs qu'ils les respectent aussi. Mais le monde actuel évolue rapidement, et l'Union doit faire mieux, et enfin tenir compte de tous les signaux d'alerte qu'elle a jusqu'à présent ignorés. Espérons que ce Parlement sera à la hauteur et ne se contentera pas de mener une politique partisane!



À propos de l'auteur:

Stefano Mallia

Président du groupe des employeurs du CESE

Comment les résultats des élections européennes influenceront-ils sur les différentes politiques et, en fin de compte, sur les entreprises européennes? Nous avons posé la question à nos membres:

Le nouveau Parlement européen agira-t-il pour stimuler le marché unique et la compétitivité européenne?

Alors que le nouveau Parlement européen poursuit son organisation et constitue ses groupes politiques et leurs membres, il n'en est pas encore au stade de faire connaître son programme et ses demandes pour la prochaine législature. Les électeurs ont envoyé au Parlement européen une nette majorité de partis généralement centristes. Toutefois, ils ont également soutenu des groupes eurosceptiques et radicaux. Cela laisse un certain degré d'incertitude quant à l'impact que ces groupes politiques auront dans les années à venir.

En fin de compte, les membres et les groupes ont clairement fait campagne pour ou contre des politiques et des projets politiques spécifiques. Nous disposons donc d'une base pour évaluer ce qu'il faut attendre de la nouvelle configuration du Parlement européen sur le marché unique et en ce qui concerne la compétitivité de l'Union.

Les programmes du PPE, du S&D et des libéraux soutiennent largement le marché unique: le PPE demande l'approfondissement et l'achèvement du marché intérieur, le S&D souligne la nécessité de prendre des mesures pour réduire les formalités administratives et lutter contre la concurrence déloyale, et les libéraux allemands du FDP demandent même la création d'une agence de l'Union européenne pour le marché unique numérique. Les Verts plaident également en faveur d'un marché unique résilient. Tous ces partis considèrent l'énergie, le numérique et la finance comme des



domaines destinés à connaître une intégration accrue des marchés dans l'UE.

Compte tenu de ce qui précède, le Parlement européen devrait apporter un large soutien aux politiques visant à améliorer le fonctionnement du marché unique. Les parties prenantes devront néanmoins s'assurer que le Parlement rende compte de ces programmes et veiller à ce que les messages de soutien ne relèvent pas du simple discours mais débouchent sur de véritables activités visant à lutter contre la fragmentation et l'opposition persistantes, qui prennent notamment la forme de demandes de fermeture des frontières ou d'actions unilatérales des États membres.

Sur le plan de la compétitivité, tous les partis s'accordent sur la nécessité de réduire la bureaucratie et la charge réglementaire, ce qui est indispensable pour améliorer la position des économies de l'UE

dans ce domaine. La politique industrielle occupe également une place importante dans toutes les listes de priorités. Les Verts, s'ils insistent sur le fait que la transformation soit neutre pour le climat, souhaitent toujours soutenir les PME et les acteurs industriels, tandis que le S&D appelle de ses vœux une politique industrielle dotée d'une forte dimension sociale et durable. La plupart des partis considèrent que les investissements dans les technologies clés et l'innovation et le développement de celles-ci sont essentiels dans le contexte de la compétitivité.

Là encore, les objectifs déclarés sont les bienvenus. Cela dit, il est facile de convenir d'objectifs nobles dans un programme électoral: il sera beaucoup plus difficile de mettre en œuvre les politiques nécessaires, de mettre l'accent sur l'application et le respect du droit et de s'assurer que les législateurs nationaux rendent compte de mesures telles que la combinaison des budgets nationaux de recherche.

Selon leurs programmes, les partis qui forment la majorité politique considèrent l'achèvement du marché unique et la compétitivité de l'UE comme des priorités claires. La question de savoir s'il en ira de même en ce qui concerne leurs actions reste ouverte et cela dépendra également de l'insistance constante des parties prenantes pour que les programmes se concrétisent et que les discours se traduisent en actes.



À propos de l'auteur:

Sandra Parthie

Présidente de la section «Marché unique, production et consommation» (INT) du CESE

Membre du groupe des employeurs du CESE

Le nouveau mandat de l'UE doit servir à recalibrer le pacte vert

Au cours de la campagne en vue des élections européennes, de nombreuses déclarations ont été faites par les différents partis politiques au sujet du pacte vert. Certains ont même réclamé la suppression d'une partie de ses piliers ou le démantèlement de la législation dans son ensemble. Le glissement vers la droite de la scène politique se traduira par un positionnement plus pragmatique au cours des cinq prochaines années en matière de politique climatique et énergétique. S'il n'est pas réaliste de supprimer l'ensemble de la législation, certaines de ses composantes pourraient être révisées.

Le pacte vert ayant été entériné par les dirigeants de l'UE, il serait difficile de le démanteler complètement. Cela étant, un objectif, aussi clair soit-il, n'est pas forcément gravé dans la pierre. Un tel démantèlement n'a pas eu lieu même après le lancement par la Russie de sa guerre d'agression en février 2022. À l'époque, j'avais rédigé un article pour Euractiv intitulé [«The Green Deal is dead, long live the Green Deal»](#) (Le pacte vert est mort, vive le pacte vert), dans lequel j'indiquais que l'objectif principal pour 2050 subsisterait mais que certains paramètres devaient être adaptés. C'est exactement ce qu'il s'est passé à l'époque. Le pacte vert n'est donc pas un document statique, mais une vision vers un objectif à l'horizon 2050, assortie d'étapes pouvant être adaptées au fil des ans aux évolutions et aux progrès réalisés.

Le nouveau mandat se caractérisera certainement par moins d'interdictions qu'actuellement, par davantage de carottes que de bâtons, par des exigences réalistes pour préserver la compétitivité et l'autonomie stratégique et par une plus grande ouverture à toutes sortes d'énergies à faible intensité de carbone. Des pressions seront exercées en faveur d'une meilleure interconnexion parmi les États membres, et l'accent sera mis sur la sécurité de l'approvisionnement et la cybersécurité, parallèlement au déploiement des énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire. Il est également permis d'espérer une approche plus pragmatique à l'égard de l'objectif pour 2040.

Que pourrait-on par ailleurs corriger? Le recalibrage pourrait prendre la forme d'une modification des actes législatifs dont les dispositions se recoupent ou d'un report des dates d'applicabilité pour les obligations qui ne sont pas encore entrées en vigueur. Un argument



©Shutterstock/Dan4Earth

en faveur d'un report des échéances pourrait être que la technologie envisagée dans la législation n'est pas encore disponible sur le marché, ou pas dans une mesure suffisante. Nous rechercherons également des mesures correctrices dans les cas où la résilience de l'UE est menacée. Il existe également une solide marge d'ajustement pour ce qui est de réduire les charges administratives et de limiter les contraintes liées à la publication d'informations sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Enfin, et surtout, des corrections peuvent également être apportées lorsqu'une révision des textes est attendue à une certaine date. L'interdiction des moteurs à combustion est l'une des mesures qui pourraient faire l'objet d'une telle correction. J'espère également un meilleur suivi et une meilleure mise en œuvre du pacte vert.

Le CESE élabore actuellement un avis qui fournira aux institutions de l'UE une liste de mesures permettant de recalibrer le pacte vert. Il ne faut toutefois pas oublier que les changements ne peuvent intervenir qu'à l'issue d'un travail réglementaire, ce qui passe impérativement par une majorité stable et une approche pragmatique de la part des deux parties que sont le Parlement européen et le Conseil. Si les députés au Parlement européen et les États membres expriment avec suffisamment de force et de clarté quels sont les chevauchements, lacunes ou problèmes auxquels il faut remédier, la Commission pourra répondre à leur appel par des mesures législatives.



À propos de l'auteur:

Alena Mastantuono

Membre du groupe des employeurs du CESE

Vice-présidente de la section «Transports, énergie, infrastructures et société de l'information» (TEN) du CESE

L'Europe après les élections: poursuivre notre travail à travers le monde

Malgré l'agitation vécue dans certains pays, les citoyens ont élu un nouveau Parlement européen qui est majoritairement pro-européen. L'Union pourra dès lors maintenir le cap sur des sujets économiques et sociaux importants, comme les transitions écologique et numérique, avec l'ambition de réindustrialiser l'Europe de manière durable. Sur le plan international, on peut s'attendre à ce que l'Union continue d'œuvrer en faveur d'un ordre mondial fondé sur des règles et d'un commerce ouvert, même si elle devra le faire dans un contexte géopolitique difficile.

Les contours d'une stratégie pour «l'Europe dans le monde» ont été clairement dessinés ces dernières années et lors de la récente campagne électorale: l'Union doit changer pour s'adapter à la nouvelle situation géopolitique, tout en maintenant ses valeurs de multilatéralisme, de paix et d'état de droit.

Pour préserver la paix sur le continent, la première étape consiste à garantir notre sécurité collective, d'autant plus que les États-Unis pourraient devenir moins enclins à coopérer après les élections présidentielles de novembre, et que la Russie n'est pas disposée à déposer les armes face à l'Ukraine et nous menace avec sa guerre hybride. L'Union européenne doit élaborer sa propre politique de défense et de sécurité et être prête à relever les défis émergents.

Pour y parvenir, nous devons assumer notre rôle sur la scène internationale, en coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs. Cela suppose de créer les capacités militaires nécessaires à la dissuasion et à l'autodéfense et de faire preuve d'initiative diplomatique forte pour résoudre les conflits, comme à Gaza ou dans la région du Sahel. Nous ne serons en sécurité que si nous avons la volonté politique, la capacité opérationnelle et une détermination à toute épreuve pour créer autour de nous un environnement sûr. Nous devrions également lutter plus de manière plus efficace contre la désinformation et les cyberattaques étrangères.

L'élargissement de l'Union européenne revêt une importance stratégique et nous verrons comment la nouvelle composition du Parlement influera sur l'approche à l'égard des pays candidats. La société civile, mais aussi les responsables politiques et les gouvernements devront clairement défendre l'élargissement et mener un débat public ouvert sur ses effets, par exemple sur la redistribution éventuelle des fonds de cohésion et des fonds agricoles et sur les avantages de l'élargissement tant pour l'UE que pour les pays candidats.

Au cours de la campagne électorale, toutes ces questions ont fait l'objet d'une discussion appréciée et nous attendons de la nouvelle Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité qu'ils travaillent dans le sens proposé, grâce à la majorité en place au Parlement européen.

En ce qui concerne le commerce, de nombreux dossiers sont en attente de finalisation: tout d'abord, la stratégie européenne en



matière de sécurité économique nécessitera de sécuriser nos chaînes d'approvisionnement dans les industries principales, il s'agit notamment de fixer des règles solides pour le filtrage des investissements et d'assurer l'accès aux matières premières critiques.

L'Union européenne devra définir sa politique à l'égard de la Chine: même s'il est peu probable que nous suivions l'approche conflictuelle des États-Unis, nous devons néanmoins réagir à la surcapacité chinoise dans certains secteurs industriels et à un déficit commercial croissant, en garantissant des conditions de concurrence équitables pour les producteurs européens dans les secteurs stratégiques.

De nombreux accords commerciaux sont encore inachevés: nous espérons que l'Union européenne pourra finalement conclure l'accord de libre-échange avec le Mercosur, se remettre du revers subi avec l'Australie et négocier des accords avec l'Inde et l'Indonésie. La nécessité d'inclure des dispositions sur la durabilité sociale et environnementale a rendu les négociations commerciales plus complexes, mais ces dispositions sont fondées sur nos valeurs et nos engagements internationaux et elles seront essentielles pour que l'opinion publique accepte des accords commerciaux dans des sociétés où l'appel au protectionnisme s'est renforcé.

Partisans convaincus du multilatéralisme, nous espérons que l'Union européenne parviendra à mobiliser suffisamment de partenaires internationaux pour la réforme de l'OMC, non seulement pour relancer son mécanisme de règlement des différends, mais aussi pour créer des règles commerciales adaptées aux transitions numérique et écologique, tout en veillant à ce que les échanges profitent également aux pays les moins avancés.



À propos de l'auteur:

Dimitris Dimitriadis

Président de la section «Relations extérieures» (REX)
du CESE

Membre du groupe des employeurs du CESE

Quels pourraient être les effets de la nouvelle configuration du Parlement européen sur l'amélioration de la réglementation?

La Commission von der Leyen a produit un nombre extraordinaire d'actes législatifs: le pacte vert, la législation sur les services numériques et celle sur les marchés numériques, un cadre pour les salaires minimaux, les législations sur l'information en matière de durabilité, le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et la restauration de la nature, pour n'en citer que quelques-uns.

Ces sujets nécessitent en effet une législation au niveau de l'UE: avoir 27 législations nationales divergentes dans des domaines tels que le changement climatique, les technologies numériques et les obligations relatives au devoir de vigilance causerait des problèmes majeurs et entraînerait un cauchemar bureaucratique, des politiques inefficaces et des distorsions de concurrence sur le marché intérieur.

Une grande partie de la législation produite par l'UE au cours des cinq dernières années est allée, d'une manière générale, dans la bonne direction. Mais, dans le même temps, on trouve plusieurs diables dans les détails et sa mise en œuvre peut poser des problèmes importants et est susceptible d'entraîner une réaction négative contre l'Union européenne. Ce serait la dernière chose que les entreprises souhaitent.

La législation adoptée récemment par l'UE entraînera des charges administratives importantes, des coûts considérables, des exigences importantes et multiples en matière de déclaration et une marge de manœuvre politique restreinte pour les administrations nationales et les juges dans leurs choix entre des biens publics légitimes en conflit. Nous observons également une méconnaissance des réalités auxquelles sont confrontées les PME, ainsi que des portes largement ouvertes à la surréglementation nationale dans des cas où une harmonisation au niveau de l'UE serait nécessaire. Une autre caractéristique de la législation récente de l'Union est que, lorsque le législateur n'était pas en mesure de formuler des normes matérielles claires et facilement applicables ou n'était pas disposé à le faire, il s'est contenté de définir des normes plutôt ouvertes, ouvrant ainsi la voie aux contentieux civils. Le législateur semble avoir abandonné son rôle premier, à savoir assurer la sécurité juridique.

Cette approche contraste fortement avec celle de la Commission Juncker, où l'amélioration de la réglementation était incontestablement un objectif porté par le plus haut niveau et un élément clé de l'agenda politique qui a été systématiquement mis en œuvre.

Avant que la Commission et le Parlement européen nouvellement élu ne présentent leur nouveau programme quinquennal, il est nécessaire de mener une réflexion sérieuse sur la manière dont un effort institutionnel conjoint pourrait améliorer la qualité de la future



©Shutterstock/nampix.

législation de l'UE, de sorte que des objectifs légitimes et ambitieux puissent aller de pair avec une législation à la fois efficace et applicable dans la pratique par les principales parties prenantes.

Cela signifie, entre autres, que la qualité législative devrait prévaloir sur l'idéologie, que «penser en priorité aux PME» doit être le principe de base de tout processus législatif, que les principaux responsables de la mise en œuvre de la nouvelle législation doivent être pleinement associés au débat, que des analyses d'impact significatives doivent être une condition sine qua non, et que la surréglementation nationale devrait être limitée à ce qui est réellement nécessaire en raison de situations nationales divergentes.

Au cours des cinq prochaines années, il conviendra d'accorder une grande attention politique à la mise en œuvre de la législation déjà convenue. Mais il ne fait aucun doute que les nouvelles évolutions technologiques et mondiales exigeront également que l'UE adopte une législation supplémentaire substantielle. En principe, le résultat des récentes élections constitue une bonne base pour constituer au Parlement des majorités qui pourront convenir d'une législation permettant de réaliser avec succès des objectifs légitimes et ambitieux, tout en apportant une valeur ajoutée.



À propos de l'auteur:

Winand Quaadvlieg

Vice-président du groupe des employeurs du CESE

Confédération néerlandaise de l'industrie et des employeurs (VNO-NCW)

En quoi la nouvelle configuration du Parlement européen pourrait-elle influencer la législation sur le climat?

L'incidence des élections sur la politique climatique européenne sera davantage une question d'évolution que de révolution. Un virage à 180 degrés en matière de climat est peu probable dès lors que la grande coalition composée des groupes PPE, S&D et Renew conserve une majorité au Parlement; un démantèlement de l'essentiel du travail réalisé au cours de la législature précédente entraînerait une rupture de cette coalition.

Cela étant, certaines politiques climatiques ayant déjà été adoptées pourraient être érigées en symboles. Le PPE, qui a affermi sa position de principal groupe de l'assemblée, souhaite que ce nouveau rapport de force se reflète dans les politiques menées. Certains de ses membres les plus influents ont réclamé que l'on renonce à l'interdiction de commercialiser de nouveaux véhicules thermiques à partir de 2035. L'émergence de la Chine en tant que puissant exportateur de véhicules électriques devrait faire réfléchir à deux fois les décideurs politiques tentés par un désengagement de l'industrie vis-à-vis de la voiture électrique.

Le résultat des élections devrait plutôt se traduire par une approche plus pragmatique et fondée sur le marché, axée sur un large éventail de technologies «zéro net» et un engagement clair en faveur de la neutralité climatique de l'UE à l'horizon 2050. Réfréner les tendances à la réglementation excessive des nouvelles technologies telles que l'hydrogène constituerait un premier pas bienvenu en vue d'accélérer la transition et de faire face à la concurrence croissante des États-Unis en matière d'investissements propres.

Le groupe S&D, deuxième groupe le plus important du Parlement, a plaidé en faveur d'un «pacte vert et social» dans son manifeste électoral. La tonalité de la politique climatique menée au cours de ce mandat évoluera également si Ursula von der Leyen entreprend d'élargir sa majorité en courtisant soit les Verts, soit le groupe ECR.

Il est probable que la voie suivie consistera à se focaliser sur la mise en œuvre. C'est ce qu'a notamment suggéré Enrico Letta dans son rapport sur le marché unique. Une grande partie du paquet législatif «Ajustement à l'objectif 55» entrera en vigueur au cours de cette



législature. L'ambition devrait passer de l'élargissement du champ d'application de la législation à l'obtention de résultats. La Commission devrait utiliser les autres instruments à sa disposition, qui vont d'une amélioration de l'accès au financement à la conclusion d'accords commerciaux assurant l'approvisionnement en minerais et en composants nécessaires à la transition.

Même si le flux de nouveaux actes législatifs devrait ralentir, les législateurs seront certainement amenés à travailler sur la politique climatique en vue de définir le cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour l'après-2030. Outre l'objectif climatique à l'horizon 2040 en tant que tel, la Commission devrait formuler des propositions d'objectifs pour 2040 en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et d'émissions dans les secteurs de l'agriculture, des transports et du bâtiment. Par ailleurs, l'avenir du système d'échange de quotas d'émission et du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières doit faire l'objet d'un réexamen.

Compétitivité, industrie et sécurité compteront parmi les maîtres-mots du nouveau mandat. En matière d'action pour le climat, ce n'est pas une mauvaise chose. À ce stade, la politique climatique est entièrement une question d'investissement. L'Europe doit attirer des investissements dans les énergies propres, la décarbonation des processus industriels et la fabrication de technologies «zéro net». L'élimination progressive des combustibles fossiles renforcera notre sécurité énergétique et consolidera notre position sur le plan géopolitique. Le nouveau Parlement serait bien inspiré de faire de cette approche la prochaine étape de la politique climatique de l'Union.



À propos de l'auteur:

Teppo Säkkinen

Membre du groupe des employeurs du CESE
Chambres de Commerce de Finlande

L'agriculture, l'alimentation et le monde rural dans l'Union européenne au lendemain des élections au Parlement européen

Le nouveau cycle politique qui débute au sein des institutions correspond à un moment particulièrement sensible pour les citoyens européens et, à en juger par les résultats des élections, le nouveau Parlement qui sera constitué en juillet reposera sur une majorité stable et comparable à celle de la législature précédente, tandis que la Commission conservera plus ou moins les mêmes équilibres et que les nominations à la présidence du Conseil comme au poste de haut représentant ne semblent guère réserver de surprises. Pour autant, peut-on affirmer que rien ne changera?

Bien au contraire: nous avons entamé un processus d'élargissement jugé indispensable, et celui-ci s'accélère avec la perspective d'une procédure plus rapide pour permettre à l'Ukraine d'adhérer à l'Union, puisque ce pays en guerre contre la Russie doit bénéficier d'un soutien sans faille de notre part. Ce processus d'élargissement nécessitera, comme celui de 2004, de repenser les stratégies et les règles, mais il devra surtout s'accompagner, dans le cas présent, d'un nouveau scénario ambitieux en matière de financements.

Le secteur agricole et alimentaire conservera son importance stratégique pour garantir l'approvisionnement de la population, et la sécurité alimentaire passera par le maintien d'une structure de production compétitive, qui permette de conserver une balance commerciale positive fondée sur une capacité d'exportation de produits à forte valeur ajoutée et sur des processus d'innovation pour lesquels l'Europe reste à la pointe du progrès.

Il faut éviter que cette nouvelle législature ne perpétue un schéma fallacieux de confrontation entre les producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) et les défenseurs de l'environnement. L'engagement pris par la Commission sortante de jouer un rôle moteur dans la politique écologique qui s'impose au niveau mondial s'est souvent traduit par des règles très difficiles à expliquer et à mettre en œuvre dans les États membres, avec pour conséquences des formalités administratives, une perte de compétitivité et un sentiment de frustration dans le secteur.

Les manifestations qui se poursuivent montrent bien que quelque chose ne va pas. Le dialogue stratégique proposé par la présidente sortante de la Commission peut offrir un instrument utile pour entamer ce nouveau mandat. Il faudrait impérativement prêter l'oreille aux organisations qui connaissent la réalité du secteur et des territoires, et, à l'avenir, le CESE et le CdR devraient jouer un rôle plus actif.

Le nouveau Parlement devra compter sans certaines figures du secteur qui le représentaient lors des législatures précédentes. En outre, il reste à voir comment les commissions seront recomposées, sans oublier de veiller au nécessaire équilibre entre les intérêts économiques, sociaux et environnementaux. Il sera essentiel de proposer un nouveau pacte vert plus proche de la réalité et de donner suite aux engagements contractés sur le plan multilatéral, en accordant une attention soutenue aux éléments de réciprocité et à la protection des groupes particulièrement touchés par le changement climatique.



La révision de la PAC s'impose comme une nécessité, du fait de ses défauts et de l'insuffisance de ses financements, et parce qu'elle ne tient pas compte des effets liés à l'entrée de nouveaux États, dont les capacités de production agricole et d'élevage sont particulièrement importantes.

En définitive, en matière de production, les entreprises du secteur, qui sont pour la plupart des exploitations familiales et de petite taille, ont besoin du même soutien que les PME des secteurs industriel et tertiaire, avec la circonstance aggravante de devoir composer avec un monde rural de plus en plus dépeuplé, où les services et la qualité de vie ne cessent de se dégrader.

Les répercussions brutales de la crise climatique, en particulier dans le sud et le centre de l'Europe, exigent des politiques actives en matière de préservation et d'utilisation de deux ressources toujours plus rares et indispensables aux activités, à savoir l'eau et les sols, soumis à une pression et à une concurrence constante, non seulement entre les usages urbains et industriels habituels, mais aussi du fait de la production d'énergie renouvelable, qui exerce une grande demande sur ces deux ressources.

Nous devons donc suivre cette nouvelle étape avec beaucoup d'attention et tenter, par nos avis, mais surtout par nos actions de plaidoyer auprès du Parlement, du Conseil et de la Commission, de faire en sorte que la construction de notre Europe prenne en compte les besoins que nous, entreprises, connaissons parfaitement grâce au contact permanent que nous entretenons avec le terrain.

Nous souhaitons tout le succès possible aux nouveaux élus et mettons à leur service toute notre expérience et tout notre savoir-faire pour la période qui s'ouvre.



À propos de l'auteur:

Josep Puxeu Rocamora

Membre du groupe des employeurs du CESE

Fédération espagnole des industries de l'alimentation et des boissons (FIAB)

Quel pourrait être l'impact de la nouvelle composition du Parlement européen et de la Commission européenne sur l'innovation technologique?

Ces dernières années, l'UE a dû faire face à des défis économiques et géopolitiques qui ont encore compromis davantage sa position économique mondiale déjà en déclin et son autonomie stratégique, tandis que son industrie connaît des changements sans précédent liés aux transitions écologique et numérique. Malheureusement, des données objectives sans équivoque soulignent la sous-performance de l'UE au niveau mondial en matière d'innovation technologique.

Les dépenses de R&D dans l'UE sont au point mort à 2,2 % du PIB. Sur dix technologies transversales, l'Europe n'est en tête que pour deux d'entre elles. Elle a manqué le coche de la dernière révolution technologique, accusant notamment un retard dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et dans d'autres innovations de rupture. Or, sans encourager l'innovation technologique, il ne sera pas possible de relancer la compétitivité industrielle de l'UE.

Étant donné que le Conseil européen a nommé Ursula von der Leyen présidente de la Commission européenne et que les grands groupes politiques pro-européens sont majoritaires au Parlement européen, il faut s'attendre à une continuité plutôt qu'à une révolution. Le rapport Letta publié récemment préconise de stimuler la recherche, l'innovation et l'éducation. En outre, les projets visant à renforcer l'innovation et la résilience de l'UE figurent parmi les priorités des principaux groupes politiques: le PPE demande la mise en place d'une politique industrielle commune, le S&D estime qu'il est nécessaire de disposer d'un instrument d'investissement permanent de l'UE et d'une stratégie «Made in Europe», tandis que Renew Europe souligne la nécessité pour la prochaine Commission européenne d'être une «Commission des investissements». Tout cela semble prometteur. Toutefois, pour y parvenir, la volonté politique doit être soutenue par des outils concrets, un financement adéquat et une main-d'œuvre qualifiée, et, à l'heure actuelle, rien de cela n'est disponible en quantité suffisante.



Les solutions technologiques devraient avoir pour objectif de réduire la dépendance critique de l'UE dans plusieurs domaines, comme les importations de combustibles fossiles et de matières premières critiques, et de renforcer son autonomie stratégique. Cela suppose de recenser les technologies stratégiques telles que les batteries, la biofabrication, les matériaux avancés, l'IA et le calcul à haute performance, et d'investir dans ces technologies. À cette fin, l'UE aura besoin d'une approche commune de la stratégie industrielle, assortie d'un cadre législatif et financier adéquat et cohérent. Elle devra également étendre les dispositifs existants, tels que les PIIEC (projets importants d'intérêt européen commun). Il importe d'intégrer dès le départ les dimensions humaine et sociale dans ces approches. Enfin, et surtout, il convient de réviser les règles en matière de marchés publics, les aides d'État et la politique de concurrence afin de garantir que l'industrie de l'UE puisse être compétitive au niveau mondial.

En conséquence, le prochain cycle politique de l'UE devra avoir pour mission de concevoir des moyens concrets de stimuler les investissements dans la R&D&I et d'obtenir des résultats tangibles dans ce domaine. C'est le seul moyen de garantir la compétitivité de l'industrie européenne.



À propos de l'auteur:

Pietro De Lotto

Président de la Commission consultative des mutations industrielles (CCMI) du CESE

Membre du groupe des employeurs du CESE

Éditrices

Daniela Vincenti | daniela.vincenti@eesc.europa.eu

Katharina Radler | katharina.radler@eesc.europa.eu

LE CESE N'EST PAS RESPONSABLE DU CONTENU DES SITES INTERNET EXTERNES

Contact

Comité économique et social européen, 99 Rue Belliard, 1040 Bruxelles

Tel. +32 (0) 2 546 82 07 | Fax: +32 (0) 2 2 546 97 54

gr1@eesc.europa.eu • www.eesc.europa.eu/employers-group

© Union européenne, 2024

Toute utilisation ou reproduction de chacune des photographies ou illustrations est soumise à une autorisation préalable à demander directement aux détenteurs de leurs droits d'auteur.



@employers_EESC



EmployersEESC

Print:

QE-AH-24-006-FR-C

ISSN 2467-4486

EESC-2024-48-FR

PDF:

QE-AH-24-006-FR-N

ISSN 2467-4508

FR